



Alors que la crise sanitaire n'en finit pas de se terminer, le gouvernement ne perd pas le nord et continue de passer en force ses réformes antisociales.

Alors que les profits des riches explosent, c'est les immigrés et, et et... ? les fonctionnaires bien sûr (!) qui sont montrés du doigt.

La destruction de notre administration est toujours à l'ordre du jour au travers du NRP qui a continué à être mené « quel qu'en soit le coût » durant la crise et qui fera encore des dégâts le 1er janvier prochain dans le Loiret avec la fermeture de nos dernières trésoreries.

Le nouveau protocole sur le télétravail imposé alors que les négociations ne sont même

pas terminées avec les OS de la Fonction Publique illustre parfaitement la méthode. Il s'agit de nous imposer la nouvelle doctrine du flex-office qui revient à avoir moins de bureaux que d'agents.

Au contraire, nous pensons à la CGT qu'il faut tirer toutes les leçons de la crise et reconstruire nos services publics, pas les casser. Ce sont les agents qui font la DGFIP, pas les notes de Bercy !

MEUNG : ON N'EST PAS DES SARDINES ! [NOUVEL OPUS]

Après s'être vus promettre de nouveaux locaux pour janvier, puis mars, puis juin, puis juillet(...) les agents du SGC devraient enfin emménager aux dernières nouvelles en septembre dans un local tout neuf.

Enfin on espère... Sinon après la Direction devra payer le réveillon !

**NOUVEAU
PROTOCOLE
TÉLÉTRAVAIL :
PAGE 3 ➡**

SITUATION SANITAIRE

Malgré le déconfinement progressif et le taux de vaccination en augmentation, il convient de garder toutes et tous à l'esprit l'utilité des gestes barrières.

En effet, à la date du **9 juin**, sur la période des deux dernières semaines, il a été communiqué notamment par le Directeur aux syndicats de la DRFIP 45 :

- **5 nouveaux cas positifs** (1 au SFACT, 1 au SPFE, 1 à la TOMM, 1 EDR et 1 à la Pairie Dep).
- **23 cas contacts** (SFACT, THD, Pairie Dep, et Trésorerie de Chateaufort).

La CGT Fip 45 a rappelé au Directeur que les communications de la Direction vers les syndicats sur la situation sanitaire ne la dispense pas d'une information directe et circonstanciée auprès des collègues et des chefs de services.



Pour répondre aux besoins de la population, parce que les attaques concernent toute la fonction publique et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement, les fédérations CGT de la Fonction publique de l'état, de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne pour des mesures d'urgence :

- 10% de temps de travail en moins
- 10% d'effectifs en plus
- 10% d'augmentation indiciaire et salariale

Alors qu'une réévaluation générale des salaires est nécessaire depuis des années, l'ensemble des agents subissent aujourd'hui les conséquences de l'accord PPCR signé par des syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, UNSA,FSU) pour un bien triste bilan.

Dans notre administration, cela a conduit au maintien effectif du gel des salaires depuis 2017, malgré l'annualisation des primes. Les maigres gains de salaire net « obtenus » s'évaporent au profit de cotisations retraites supplémentaires. L'introduction programmée des primes au mérite aura pour seul effet de semer la zizanie entre collègues.

Pourtant nous méritons mieux. C'est pourquoi la CGT met en tête de liste de ses objectifs une augmentation de 10% des salaires au travers d'une réévaluation du point d'indice. Nous exigeons de la part de notre administration l'ouverture de vraies négociations. Pas avec les syndicats qu'elle s'est choisis mais avec les syndicats majoritaires, c'est à dire avec les syndicats choisis par les agents.

POUR UN PLAN DE SAUVETAGE DES EFFECTIFS DE LA DRFIP LOIRET

La CGT Finances Publiques Loiret revendique le recrutement de 80 agents (A, B et C) dans le département à l'issue des concours 2022.

- Notre administration doit retrouver son souffle et pour cela de la résilience. Les effectifs EDR doivent revenir à leur mission première : servir de renfort ponctuel ; pas permanent !
- Un effort réel doit être consenti afin de sauvegarder la Trésorerie Amendes en sous effectif chronique depuis trop longtemps.
- Les SIE fermés à Pithiviers et Orléans Sud doivent être réimplantés.
- Un plan de réouverture de trésoreries afin d'assurer un maillage réel du territoire départemental doit être mis à l'étude.
- Les nombreux services départementalisés ces dernières années doivent pouvoir disposer d'antennes pérennes.

MUTATIONS LOCALES 2021

Publication des mouvements des cadres C et B : 22 juin

Publication du mouvement des cadres A : 25 juin

NOS DROITS

LE NOUVEAU PROTOCOLE TELETRAVAIL ET SA DECLINAISON LOCALE

Un protocole DGFIP, soumis au vote du CTL du 28 juin, définira un nouveau cadre réglementaire du télétravail et de la dématérialisation de la demande sous Sirhius. **La DGFIP est pressée, donc les directions locales se hâtent sauf que les discussions Fonction publique entre les OS et la ministre sont en cours avec une « deadline » à la fin de l'été.** Une précipitation qui sous-entend que la DGFIP se soucierait de notre bonheur ou tant pis pour la hiérarchie des normes et les discussions en cours à la Fonction publique !

Les chefs de service se voient de plus en plus confier le « sale boulot » des règles de gestion y compris pour le télétravail dans le cadre de ce protocole DGFIP. C'est eux qui vont décider, seuls. Pas d'accompagnement dans le choix. Comme demain avec le RIFSEEP et le salaire au mérite ? La com., toujours la com !

La mise en place d'un « circuit court » (sic) autour de deux acteurs: l'agent-demandeur et le chef de service :

Étape 1: l'agent exprime le souhait de télétravailler.

Étape 2: entretien informel avec le chef de service qui peut accepter ou refuser.

Étape 3: saisie de la demande dans Sirhius

Étape 4 : validation ou rejet dans Sirhius.

Avec un tel cheminement, l'agent qui se verra refuser sa demande de télétravail, lors de l'entretien informel, ne va pas forcément saisir sa demande dans Sirhius. Pas de demande dans Sirhius, pas de rejet, pas de recours en CAP.

Pour la CGT Finances publiques 45, c'est le dépôt immédiat de la demande dans Sirhius qui doit marquer le début de la discussion avec le chef de service avant toute discussion « informelle »!

Les différents documents présentés, notamment « les points de repère pour les managers » font poindre une évolution de l'activité du manager vers un suivi individuel des missions du télétravailleur, à l'encontre du travail en équipe qui cassera le collectif de travail et individualisera les tâches. Les conséquences : isolement, perte de sens du travail augmentation des sources de risques psychosociaux.

Ce n'est pas en confiant aux encadrants un rôle de surveillant général que les conditions de vie au travail vont s'améliorer. Notre administration a un devoir de prévention des RPS dans toute modification de l'organisation de travail ! La CGT revendique un suivi des missions de façon globale et une organisation du travail actée collectivement.

DANS LA PRATIQUE :

- Les demandes s'effectueront dans Sirhius à compter du palier du 15 juin.

Donc deux semaines avant le CTL télétravail. Mais dans les faits, les nouvelles conventions ne prendront pas effet avant **le 1er septembre**. Donc rien ne sert de se précipiter, d'autant plus que les instructions vers les chefs de services sont loin d'être bouclées.

- **L'étape numéro 1**, c'est le dépôt de la demande dans Sirhius, comme prévu dans le décret. Les refus doivent être circonstanciés, et sont en effet contestables en CAP.

- Les nouvelles conventions seront **illimitées dans le temps**. Pour en sortir il faudra un **envoyer un préavis par écrit deux mois avant**.

- L'incitation au télétravail flottant, possible dans le protocole sera forte dans certains services, au possible détriment la qualité de vie des agents et des conditions de travail.

CAMPAGNE IR 2021

La campagne 2021 se termine, et la Direction se félicite déjà de ses résultats. Pour notre part, nous notons comme nous l'a indiqué le Directeur la réduction de moitié de l'accueil physique par rapport à l'année 2019, et **nous nous garderons bien de crier victoire** étant donné la situation sanitaire qui a lourdement pesé une année de plus sur les déplacements des contribuables.

La mobilisation qui plus est considérable des SIP ainsi que des collègues du PCD, du PCRП et de la DАJ dans l'accueil téléphonique s'est notamment réalisée au détriment de leurs missions.

La CGT a interpellé fortement la Direction sur la restitution des écrêtements horaires des collègues qui se sont vu-e-s refusé le report de leurs heures, sur le ré-examen des objectifs annuels ainsi que sur les échanges de portables entre le PCRП et le PCD.

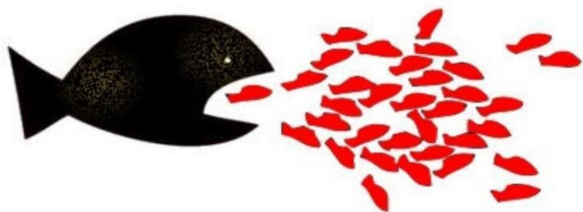
M Dalles a admis qu'il n'est pas question de pénaliser les collègues, et la CGT continuera à suivre attentivement la prise en compte des doléances des collègues des services concernés.

LA CGT 1ÈRE ORGANISATION SYNDICALE DANS LES TPE DU LOIRET !

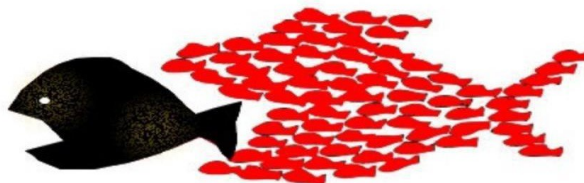
Les élections dans les Très Petites Entreprises ont une nouvelle fois confirmé la 1ère place de la CGT du secteur dans le Loiret (comme nationalement). C'est une illustration de plus de la confiance accordée par les salarié-e-s du département à l'action de la CGT.

A chaque fois que les salarié-e-s ont le choix, ils et elles ne se trompent que rarement et soutiennent majoritairement un syndicalisme indépendant du patronat !

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



SE SYNDIQUER, C'EST UN DROIT. ÊTRE A LA CGT, C'EST UN + !

Et si nous faisons le point sur ce qui est utile à ta situation professionnelle et ce qui l'est moins ? Sur ce qui est utile pour la société ou l'est moins. Et enfin sur ce qui marche ou pas. Tout simplement !

La CGT Finances Publiques Loiret sera toujours présente à tes côtés afin de défendre et garantir tes droits. Si tu juges notre action utile et nécessaire, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Être syndiqué-e à la CGT, c'est bénéficier de la solidarité de l'information et de la compétence du plus grand syndicat français et premier syndicat dans la fonction publique. Et c'est surtout pouvoir agir et s'exprimer afin de ne pas rester passif-ve et impuissant-e.

Alors en 2021, rejoins, et fait rejoindre la CGT Finances Publiques !



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age

Adresse

Tél pers Grade

Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfp.finances.gouv.fr